



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SON PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2025

Faits saillants

- Nous avons continué de surclasser les industries des VCC et des VTT, en affichant des hausses de nos ventes au détail se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent et dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent, respectivement.
- Les revenus se sont établis à 2 031,7 millions \$, en baisse de 16,4 % par rapport à l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 7,4 millions \$, soit une baisse de 161,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.
- Comme prévu, le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 247,2 millions \$, en baisse de 34,4 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice dilué normalisé par action¹ s'est établi à 0,95 \$, en baisse de 1,43 \$ par action, et la perte diluée par action s'est établie à 0,10 \$, soit une baisse de 2,02 \$ par action par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Nous avons ajusté nos prévisions pour l'ensemble de l'exercice en ce qui a trait aux revenus, qui devraient maintenant se situer entre 8,6 milliards \$ et 8,9 milliards \$, et relativement au bénéfice normalisé par action – dilué¹, qui devrait maintenant se situer entre 6,00 \$ et 7,00 \$.

Valcourt, Québec, le 31 mai 2024 – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 30 avril 2024. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR+](#) et sur [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

« Nos résultats du premier trimestre ont été conformes à nos attentes et reflètent l'importance que nous accordons à la gestion des stocks au sein du réseau afin de protéger notre proposition de valeur aux concessionnaires. Notre solide portefeuille de produits a affiché une bonne performance au chapitre des ventes au détail, en particulier dans la catégorie des produits toutes saisons, où nous avons réalisé des gains de parts de marché dans toutes les gammes de produits. Nous sommes particulièrement satisfaits de la performance de nos activités liées aux VCC *Can-Am*, qui ont connu le meilleur premier trimestre de leur histoire en matière de ventes au détail », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

« Alors que l'année se poursuit, la rentabilité de nos concessionnaires subit plus de pression que prévu compte tenu du contexte macroéconomique actuel, de la concurrence accrue sur le marché et des taux d'intérêt élevés. Par conséquent, nous avons décidé d'ajuster notre production afin de réduire davantage les stocks au sein du réseau tout en continuant de maximiser les ventes au détail. Pour ce qui est de l'avenir, compte tenu de la vigueur de nos facteurs d'affaires fondamentaux, nous sommes confiants dans notre stratégie à long terme et nous sommes engagés à investir dans le développement de produits destinés à façonner leur marché afin de demeurer le principal fabricant d'équipements d'origine (« OEM² ») au sein de l'industrie », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Original Equipment Manufacturer.

Faits saillants financiers

Trimestres clos les

(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	30 avril 2024	30 avril 2023
Revenus	2 031,7 \$	2 429,4 \$
Marge brute	480,0	623,5
Pourcentage de marge brute	23,6 %	25,7 %
BAIIA normalisé ¹	247,2	377,1
Bénéfice net (perte nette)	(7,4)	154,5
Bénéfice net normalisé ¹	72,5	192,0
Bénéfice (perte) par action – dilué	(0,10)	1,92
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	0,95	2,38
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	74 897 906	78 856 822
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	76 036 145	80 411 463

PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES AJUSTÉES POUR L'EXERCICE 2025

Les prévisions pour l'exercice 2025 ont été ajustées comme suit :

Mesure financière	Exercice 2024	Prévisions pour l'exercice 2025 ⁴ par rapport à l'exercice 2024
Revenus		
Produits toutes saisons	5 339,4 \$	Baisse de 7 % à 10 %
Produits saisonniers	3 410,7	Baisse de 26 % à 28 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	1 184,6	Baisse de 2 % à 5 %
Groupe marin	432,3	Baisse de 40 % à 50 %
Total des revenus de la Société	10 367,0	8,6 milliards \$ à 8,9 milliards \$
BAIIA normalisé¹	1 699,6	1 225 millions \$ à 1 325 millions \$
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	11,11	6,00 \$ à 7,00 \$
Bénéfice net	744,5	370 millions \$ à 450 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2025

- Dotation à l'amortissement ajustée : ~ 435 millions \$ (comparativement à 382 millions \$ à l'exercice 2024)
- Frais financiers nets ajustés : ~ 185 millions \$ (comparativement à 175 millions \$ à l'exercice 2024)
- Taux d'imposition effectif³ : ~ 25,0 % à 25,5 % (comparativement à 23,6 % à l'exercice 2024)
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ 75,6 millions d'actions (comparativement à 78,5 millions à l'exercice 2024)
- Dépenses d'investissement : ~ 475 millions \$ (comparativement à 586 millions \$ à l'exercice 2024)

Perspectives trimestrielles pour l'exercice 2025⁴

Compte tenu de l'importance qu'elle accorde à la gestion des niveaux des stocks au sein du réseau, la Société s'attend à ce que le BAIIA normalisé¹ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 diminue d'un niveau de pourcentage se situant environ dans le milieu de la tranche de 20 % à 30 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2025.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

3. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.

4. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2025.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

Comme prévu, pour le trimestre clos le 30 avril 2024, la Société a enregistré une baisse du volume des expéditions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car la Société a pour objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau tout au long de l'exercice 2025. La diminution du volume des expéditions et la hausse des incitatifs liés aux ventes attribuable à l'intensification des activités promotionnelles ont donné lieu à une diminution de la marge par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes au détail trimestrielles de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 5 %, une baisse attribuable aux produits saisonniers en raison de la baisse des volumes dans l'industrie. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des ventes de produits toutes saisons, qui s'explique par les gains continus de parts de marché en ce qui a trait aux VCC et aux VTT.

Revenus

Les revenus ont diminué de 397,7 millions \$, ou 16,4 %, pour se chiffrer à 2 031,7 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 2 429,4 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans la plupart des gammes de produits, car la Société a pour objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits et par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 17 millions \$.

- **Produits toutes saisons⁵ (57 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2025)** : Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 175,5 millions \$, ou 13,2 %, pour se chiffrer à 1 157,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 1 333,3 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits, car la Société a pour objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de VCC et de V3R, ainsi que par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions \$.
- **Produits saisonniers⁵ (26 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2025)** : Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 156,8 millions \$, ou 22,7 %, pour se chiffrer à 535,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 691,9 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits, car la Société a pour objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes et les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 5 millions \$.
- **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁵ (14 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2025)** : Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 4,2 millions \$, ou 1,5 %, pour se chiffrer à 289,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 284,9 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes, aux prix favorables et à la composition favorable des ventes. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions \$.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

5. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- **Groupe marin⁵ (3 % des revenus du premier trimestre de l'exercice 2025)** : Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 69,2 millions \$, ou 56,6 %, pour se chiffrer à 53,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 122,3 millions \$ pour la période correspondante close le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes en raison des stocks élevés des concessionnaires, au ralentissement de la demande des consommateurs et à la hausse des programmes de vente.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 5 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024 par rapport au trimestre clos le 30 avril 2023. La diminution est attribuable aux produits saisonniers en raison de la baisse des volumes dans l'industrie, facteur contrebalancé en partie par la hausse des ventes au détail de produits toutes saisons, qui s'explique par les gains continus de parts de marché en ce qui a trait aux VCC et aux VTT.

- Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 30 avril 2023. L'industrie des produits toutes saisons a affiché une hausse d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 30 à 40 pour cent par rapport au trimestre clos le 30 avril 2023. L'industrie des produits saisonniers a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent au cours de la même période.

Les ventes au détail de produits marins de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 16 % par rapport au trimestre clos le 30 avril 2023, étant donné que le volume de ventes au détail a été faible au cours de la période de comparaison.

Marge brute

La marge brute a diminué de 143,5 millions \$, ou 23,0 %, pour se chiffrer à 480,0 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 623,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023. Le pourcentage de marge brute a diminué de 210 points de base pour s'établir à 23,6 %, comparativement à 25,7 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023. La diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute découle de la baisse du volume de ventes et de la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits et par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 14,3 millions \$, ou 4,2 %, pour atteindre 355,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 341,6 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future, ainsi qu'aux coûts de restructuration et de réorganisation. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la réduction de la perte de change sur le fonds de roulement. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 12 millions \$.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

5. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a diminué de 129,9 millions \$, ou 34,4 %, pour s'établir à 247,2 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 377,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la marge brute et à la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net a diminué de 161,9 millions \$ pour s'établir à une perte de 7,4 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à un bénéfice net de 154,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la diminution de la marge brute et de la hausse des charges d'exploitation, ainsi qu'à la hausse des frais financiers et à l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains. La diminution a été partiellement contrebalancée par la baisse de la charge d'impôt et la hausse des produits financiers.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 141,4 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2024, comparativement à 258,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la rentabilité, partiellement contrebalancée par la baisse de l'impôt payé.

La Société a investi 74,1 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'introduire de nouveaux produits et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2024, la Société a également remboursé un montant de 63,1 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions.

Dividende

Le 30 mai 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 12 juillet 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 juin 2024.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HAE), BRP inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son premier trimestre de l'exercice 2025. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement n° 14359), composez le 1 800 717-1738 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La présentation utilisée dans le cadre de la webdiffusion sur les résultats du premier trimestre de l'exercice 2025 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou* et les systèmes de propulsion marine *Rotax* de même que les moteurs *Rotax* pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10,4 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](#)



Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à l'exercice 2025 de la Société, incluant les prévisions financières ajustées et les hypothèses connexes de la Société (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, notamment à l'égard des réajustements de la production afin de gérer de façon proactive les stocks au sein du réseau et des mesures supplémentaires à prendre en considération pour protéger la proposition de valeur des concessionnaires, la situation financière, la position sur le marché, notamment la capacité de gagner des parts de marché additionnelles, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, notamment les tendances modérées au sein de l'industrie ainsi que l'intensification des activités promotionnelles et les mesures d'établissement des prix, la demande prévue envers les produits et les services de la Société et la croissance durable anticipée, les activités de recherche et développement de produits, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits et au développement de produits destinés à façonner leur marché, notamment le lancement des nouvelles motos électriques Can-Am plus tard au cours de l'exercice, à leur conception, à leurs caractéristiques, à leur capacité ou à leur performance projetées, les dates prévues de leur mise en marché et l'incidence prévue du lancement de ces produits, les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2024 et dans d'autres documents d'information continue déposés de temps à autre auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission : l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des hausses importantes et récentes des taux d'intérêt et des taux d'inflation; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux, notamment en raison du conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, notamment la mise en œuvre continue de son système ERP; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les fluctuations des taux de change; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment les hypothèses suivantes : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une baisse à une légère hausse; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; un ralentissement de la croissance économique mondiale; une incidence limitée du conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine; aucune détérioration additionnelle du conflit au Moyen-Orient; aucun rétablissement des inspections obligatoires mises en œuvre sur tous les camions de cargaison qui franchissent la frontière entre le Mexique et le Texas dans une mesure susceptible d'entraîner des perturbations importantes des activités; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; des taux d'inflation qui s'améliorent, mais qui demeurent élevés; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société devraient subir les pressions découlant de la baisse des volumes; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS	Définition	Motif
BAlIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la dotation à l'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAlIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, cette mesure tient compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	Aider les investisseurs à déterminer la charge d'impôt relative aux éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	Aider les investisseurs à déterminer le taux d'imposition effectif, y compris les éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice normalisé par action – dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	Aider les investisseurs à déterminer la performance financière normalisée des activités par action de la Société.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023
Bénéfice net (perte nette)	(7,4) \$	154,5 \$
Éléments normalisés		
Perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	70,7	43,8
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ²	3,8	4,9
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	16,2	—
Autres éléments ⁴	0,9	0,2
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 5}	(11,7)	(11,4)
Bénéfice net normalisé¹	72,5	192,0
Charge d'impôt normalisée ¹	26,1	52,6
Frais financiers ajustés ¹	48,7	44,1
Produits financiers ajustés ¹	(1,8)	(1,5)
Dotation à l'amortissement ajustée ¹	101,7	89,9
BAIIA normalisé¹	247,2 \$	377,1 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

3. Coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ.

4. Les autres éléments comprennent les frais liés au reclassement effectué au cours de l'exercice 2025.

5. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

	Trimestres clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>		
Rapprochement de la dotation à l'amortissement		
Dotation à l'amortissement	103,7 \$	92,4 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	(2,0)	(2,5)
Dotation à l'amortissement ajustée	101,7 \$	89,9 \$
Rapprochement de la charge d'impôt		
Charge d'impôt	14,4 \$	41,2 \$
Ajustement au titre de l'impôt ²	11,7	11,4
Charge d'impôt normalisée¹	26,1 \$	52,6 \$
Rapprochement des frais financiers		
Frais financiers	48,7 \$	44,3 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	(0,2)
Frais financiers ajustés	48,7 \$	44,1 \$
Rapprochement des produits financiers		
Produits financiers	(1,8) \$	(1,5) \$
Produits financiers ajustés	(1,8) \$	(1,5) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹		
Bénéfice net normalisé ¹	72,5 \$	192,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(0,3)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	74 897 906	78 856 822
Bénéfice normalisé par action – de base¹	0,97 \$	2,43 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹		
Bénéfice net normalisé ¹	72,5 \$	192,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(0,3)
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	76 036 145	80 411 463
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	0,95 \$	2,38 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles¹.

<i>(en millions \$ CA)</i>	Trimestres clos les	
	30 avril 2024	30 avril 2023
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	141,4 \$	258,8 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(66,8)	(111,2)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8,4)	(6,6)
Flux de trésorerie disponibles¹	66,2 \$	141,0 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

-30-

Demande média :

Émilie Proulx
Relations avec les médias
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com

Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex